

## COÛTS RELIÉS À LA COMMERCIALISATION DES BOVINS

	VACHE / TAURE	TAUREAU	VEAU LAITIER	VEAU DE GRAIN	VEAU DE LAIT	BOUVILLON D'ABATTAGE	BOVIN SEMI - FINI <sup>(2) (3)</sup>	VEAU D'EMBOUCHE <sup>(2) (3)</sup>
PRÉLEVÉ DE BASE AU PLAN CONJOINT	12,60 <sup>(1)</sup>	12,60 \$	5,50 \$	2,75 \$	2,75 \$	2,50 \$	3,75 \$	3,75 \$
				+ 400 \$ / ENTREP. <sup>(2)</sup>	+ 400 \$ / ENTREP.	+ 600 \$ / ENTREP. <sup>(2)</sup>	+ 390 \$ / ENTREP.	+ 390 \$ / ENTREP.
	195 \$ / ENTREP. (12 bovins et moins - sauf producteur à forfait)							
FRAIS DE MISE EN MARCHÉ	3,20 \$	3,20 \$	0,45 \$	6,50 \$	2,10 \$	6,25 \$	3,25 \$	3,25 \$
PROMOTION	–	–	–	5,00 \$	0,00 \$	1,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
FONDS DE GARANTIE DE PAIEMENT	0	0	0	–	–	–	–	–
FONDS DE RECHERCHE	1,10 \$	1,10 \$	0,30 \$	0,25 \$	0,30 \$	0,80 \$	0,75 \$	0,75 \$
<b>TOTAL</b>								
par tête	16,90 \$	16,90 \$	6,25 \$	14,50 \$	5,15 \$	10,55 \$	7,75 \$	7,75 \$
+ par entreprise	–	–	–	400,00 \$	400,00 \$	600,00 \$	390,00 \$	390,00 \$
+ % du prix de vente	0,10%	0,10%	0,10%	–	–	–	–	–

(1) Remboursement de 9,85\$/tête effectué par La Financière agricole du Québec pour les bovins de type boucherie

(2) La retenue des prélevés pour ces productions bovines est effectuée par La Financière agricole du Québec à même le régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles sauf pour la contribution au fonds de garantie de paiement

(3) Depuis 2021, pour les producteurs qui ne sont pas assurés à la FADQ, des factures sont envoyées aux producteurs

Légende
perception faite par Abattoirs et Encans
perception faite par FADQ
perception par Agence de vente BA & VG
factures à envoyer aux producteurs